

Embargo:  
Mardi, 28 février 2006  
10.00 heures



Seul l'exposé prononcé fait foi

**Conférence de presse du 28 février 2006**  
**La politique européenne : le pragmatisme, garant du succès**

### **Prise de position sur la politique européenne 2006 d'economiesuisse**

Explication du contenu

Gregor Kündig, membre de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir de vous présenter le contenu de la prise de position publiée ce jour sous le titre : « Politique européenne : le pragmatisme, garant du succès. » Le rapport qui commence par un résumé et quelques remarques préliminaires comporte cinq chapitres. Nous rappelons en introduction les dernières prises de position d'economiesuisse, qui remontent à 2000 et 2002, et expliquons les principaux changements intervenus depuis notre dernier état des lieux.

Le premier chapitre contient quelques remarques importantes sur l'interdépendance économique entre notre pays et l'UE. D'autres précisions figurent dans un document également annexé au dossier de presse.

Le chapitre 2 relate les expériences positives que l'économie suisse a faites jusqu'ici avec les accords bilatéraux I et II. Nous y rappelons que nous mettons l'accent sur la « compétitivité sur les marchés mondiaux ». Le chapitre mentionne aussi les changements qui ont eu lieu dans l'UE, notamment l'élargissement du 1er mai 2004, le débat sur la Constitution et l'agenda de Lisbonne.

Le chapitre 3 constitue la partie principale de la prise de position. Nous y présentons les cinq scénarios d'avenir envisageables sur lesquels le Conseil fédéral s'est penché lors de sa séance à huis clos du 26 octobre 2005 consacrée à la politique européenne. Nous examinons en détail la question d'une possible adhésion à l'UE. Elle poserait de gros problèmes, ne serait-ce que pour des raisons de politique institutionnelle. Mais pour nos milieux, ce sont les conséquences économiques d'une adhésion qui sont déterminantes. A notre avis, elles seraient dans l'ensemble négatives. Nous avons trois critiques à formuler à ce chapitre: elles portent sur les politiques monétaire, financière et fiscale ainsi que sur le marché du travail et sur la politique sociale. La possibilité d'une adhésion « light » est à notre avis irréaliste. L'adhésion à l'EEE ne présente plus aucun intérêt pour les milieux économiques. Dans la perspective actuelle, elle présenterait de sérieux inconvénients par rapport à

la voie bilatérale. Quant à l'adhésion de la Suisse à l'Union douanière européenne, elle pose des problèmes souvent sous-estimés. Premièrement, elle ne nous vaudrait pratiquement que des inconvénients en politique économique extérieure. On oublie souvent que la Suisse devrait relever ses tarifs douaniers pour s'aligner sur l'UE dans le domaine des biens industriels. Mais en plus, elle serait touchée de plein fouet par le protectionnisme latent et les éventuelles mesures de rétorsion de l'UE, sous la forme de mesures antidumping, et par les quotas douaniers. Deuxièmement, rien ne dit que l'UE serait prête à franchir un pas dans ce sens. Reste donc la poursuite du bilatéralisme dans lequel nous sommes déjà engagés. L'économie le juge judicieux et praticable. L'approche bilatérale n'a rien de statique, au contraire. Les travaux menés au sein des comités mixtes des accords bilatéraux montrent qu'il y aura toujours matière à adapter les accords ou à lancer des discussions. Par ailleurs, les relations pourraient s'approfondir et se développer dans de nouveaux domaines, dans l'intérêt des deux parties. Nous relevons quelques-unes des questions déjà ouvertes actuellement. En d'autres termes : même si elle n'est ni facile, ni exempte d'embûches, la voie bilatérale est la seule praticable dans nos rapports avec l'UE.

Le chapitre 4 traite des questions générales de la politique économique extérieure suisse, qui s'appuie sur une nouvelle stratégie moderne. Elle tient compte de la vocation de plus en plus mondialisée de l'économie suisse. Mais encore faut-il, pour que l'avenir nous sourie, que cette nouvelle stratégie adoptée il y a environ une année par le Conseil fédéral et les Chambres fédérales soit mise en oeuvre sans restrictions.

Enfin, dans les conclusions, nous soulignons le besoin de réformes internes et le pragmatisme qui s'impose vis-à-vis de l'extérieur. L'économie suisse a besoin de conditions-cadre avantageuses et porteuses d'avenir tant sur son marché intérieur que par rapport à l'étranger. Elles sont la clé du succès de nos entreprises. Toute l'économie en bénéficiera.

Le 28 février 2006 / GK